



## NOS FORMATIONS INTER 2024

### ACCOMPAGNER À DOMICILE LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON

Session 1 : 20 & 21 mars

Session 2 : 19 & 20 juin



## SERVICES D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE

## SERVICES AUTONOMIE



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la  
catégorie d'actions suivante : **action de formation**



*ARFEGE - Immeuble LE KARRÉ. 2 rue Maurice MOISSONNIER 69120 VAULX- EN-VELIN  
Tél. 04 78 14 51 16 Mail : [contact@arfege.fr](mailto:contact@arfege.fr)*

[www.arfege.fr](http://www.arfege.fr)

**ARFEGE** vous présente son offre de stages-inter 2024 destinée aux professionnels du domicile.

Notre ambition est **d'accompagner le secteur du domicile dans sa démarche d'amélioration de la qualité des prestations** pour l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Une formation notre catalogue vous intéresse ? Vous souhaitez inscrire un ou plusieurs de vos salariés ?

1. Inscrivez les participants à la formation de votre choix en utilisant le bulletin d'inscription.
2. Une confirmation d'inscription vous est adressée, donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
3. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.
4. Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.
5. En règle générale, la confirmation de la tenue ou de l'annulation d'un stage vous est adressée par mail 3 semaines avant le démarrage de la formation.
6. Une convocation à remettre aux salariés que vous avez inscrit vous est adressée une semaine avant le début du stage.

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez inscrire un(e) salarié(e) en situation de handicap ou présentant un problème de santé ayant besoin d'aménagements spécifiques pour participer à la formation dans les meilleures conditions ? Contactez-nous.

Notre référent handicap étudiera avec vous les solutions pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

## MODALITES D'EVALUATION

1. Les attentes des participants sont recueillies au début de la formation.
2. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants est réalisée au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
3. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation.
4. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation est réalisée en fin de formation.
5. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable formation du service.

## 7. ACCOMPAGNER À DOMICILE LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON

<p><b>Public concerné</b> Aides à domicile, responsables de secteur</p> <p><b>Prérequis</b> Aucun</p> <p><b>Formatrice</b> <b>Samia CHAIBEDRAA</b> Ergothérapeute Formatrice en manutention des personnes à mobilité réduite, Formatrice PRAP 2S-ALM Formatrice SST</p> <p><b>Durée</b> <b>14 heures en face à face pédagogique</b> 2 jours</p> <p><b>Lieu</b> ARFEGE Vaulx-en-Velin</p> <p><b>Dates 2024</b> <b>Session 1 :</b> Mercredi 20 &amp; jeudi 21 mars <b>Session 2 :</b> Mercredi 19 &amp; jeudi 20 juin</p> <p><b>Coût</b> <b>330 € / participant</b></p>	<p><b>Contexte</b> <i>Au domicile, les professionnels sont confrontés à diverses situations pour accompagner les personnes atteintes de la maladie de Parkinson dans leurs activités quotidiennes. Les spécificités de cette maladie impliquent un ajustement quotidien de l'accompagnement. Sans connaissance des symptômes et sans mise en œuvre d'une approche relationnelle adaptée, le quotidien au domicile devient très vite complexe pour le bénéficiaire, pour l'entourage et pour le professionnel.</i></p> <p><b>Objectifs</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Identifier</b> les symptômes de la maladie de Parkinson et <b>mesurer</b> l'incidence sur les actes du quotidien de la personne accompagnée,</li> <li><b>2. Mettre en œuvre</b> un accompagnement adapté à la situation clinique de la personne accompagnée</li> <li><b>3. Reconnaître</b> les fluctuations et les effets indésirables dus aux traitements médicamenteux <b>savoir</b> les signaler</li> <li><b>4. Mesurer</b> l'impact de certains troubles dans l'accompagnement : troubles du sommeil, troubles de la communication, troubles cognitifs...</li> </ol> <p><b>Programme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <b>Compréhension de la maladie de Parkinson :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les connaissances sur les caractéristiques et la physiopathologie de la maladie de Parkinson</li> <li>▪ Les symptômes et l'évolution de la pathologie</li> <li>▪ Les différents traitements médicamenteux et non médicamenteux</li> </ul> </li> <li>⇒ <b>Accompagnement de la personne atteinte de la maladie de Parkinson et de son entourage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les techniques d'accompagnement relationnel selon les fluctuations des symptômes durant les actes de la vie quotidienne : lever, toilette, repas, soins de nursing, déplacements...</li> </ul> </li> <li>⇒ <b>Accompagnement de l'entourage dans leur difficulté au quotidien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La relation de confiance et de collaboration avec la personne accompagnée et son entourage : écoute, conseils et préconisations pour assurer un accompagnement de qualité</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Méthodes pédagogiques</b></p> <p>Formation est basée sur l'utilisation de méthodes interactives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exposés théoriques</li> <li>- Illustrations pratiques, études de cas</li> <li>- Expérimentation et échanges</li> </ul>
---	---

Nos formations se déroulent dans nos locaux

**Immeuble Le Karré**  
**2 rue Maurice Moissonnier**  
**69120 VAULX-EN-VELIN**



Pour venir à ARFEGE

**Une situation hyperconnectée** : Facilement accessibles directement de la gare de la Part Dieu, (tram ou piste cyclable), de l'aéroport (navette Rhône Express), par bus ou en voiture (boulevard périphérique à 5 minutes), nos locaux sont à moins de 100 mètres de la gare multimodale.



- ⇒ Tramway T3 en direct de la gare TGV de la Part-Dieu
- ⇒ Métro A en direct de la gare de Perrache et du centre-ville
- ⇒ Des lignes de bus, des pistes cyclables
- ⇒ Le Rhône express en direct de l'aéroport et de la gare TGV de Lyon-St Exupéry
- ⇒ Proche des principaux axes routiers
- ⇒ Un parc relais de 470 places





## VOS INTERLOCUTEURS



**Édouard DOCKES**  
Secrétaire Administratif

[edouard.dockes@arfege.fr](mailto:edouard.dockes@arfege.fr)



**Nicolas DANIEL**  
Directeur et  
Responsable Pédagogique

[nicolas.daniel@arfege.fr](mailto:nicolas.daniel@arfege.fr)



**Julien BERTRAND**  
Qualiticien, Consultant et  
Référént Handicap

[julien.bertrand@arfege.fr](mailto:julien.bertrand@arfege.fr)



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARFEGE, organisme de formation continue, siège social : : 2 rue Maurice MOISSONNIER - 69120 VAULX-EN-VELIN propose et dispense des formations inter-entreprises.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les offres de formation ARFEGE relatives à des commandes passées à ARFEGE par tout client.

### **Inscription et conditions de règlement :**

Toute inscription doit être confirmée par écrit à l'aide du bulletin d'inscription fourni par ARFEGE.

Un acompte de 30% du coût total de la formation est versé au moment de l'inscription.

Le paiement du solde sera effectué à l'issue de la formation, à réception de facture.

Les prix sont indiqués TTC.

Toute formation commencée est entièrement due.

Après réception ARFEGE confirme l'inscription du client en lui retournant :

- Une confirmation d'inscription donnant toutes les indications utiles concernant les dates, le lieu et le déroulement du stage.
- Une convention de formation.

### **Gestion des inscriptions, report ou annulation du fait d'ARFEGE ;**

Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est trop élevé, une option est enregistrée sur la prochaine formation identique. Si au contraire, le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates du stage pourront être reportées ou même annulées.

### **En cas de situation exceptionnelle ou d'un nombre insuffisant de stagiaires, la formation pourra être reportée ou annulée.**

Cette annulation ou ce report seront signifiés par courrier ou e-mail au client. Les raisons de cette annulation ou report seront précisées.

En cas d'annulation, ARFEGE remboursera au client l'intégralité de l'acompte versé.

En cas de report, le client pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser l'intégralité de l'acompte versé.

### **A l'issue de la formation ARFEGE fournit au client :**

- Un exemplaire de la convention signée.
- Une attestation de formation et un exemplaire de la feuille d'émargement signée.
- La facture.

La facture acquittée sera envoyée dès réception du règlement.

### **Annulation du fait du client**

En cas d'annulation du fait du client après signature du bulletin d'inscription et jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, l'acompte reste acquis à ARFEGE au titre de dédommagement.

Au-delà de cette date les frais de formation seront entièrement dus par le client et une facturation lui sera faite.